

220C5444  
FR0010451203-FS1444

16 décembre 2020

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**REXEL**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 décembre 2020, la société Pzena Investment Management, LLC<sup>1</sup> (320 Park Avenue, 8th Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients dans le cadre d'un mandat de gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 10 décembre 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société REXEL et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 15 306 626 actions REXEL<sup>2&3</sup> représentant autant de droits de vote, soit 5,03% du capital et des droits de vote de cette société<sup>4</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions REXEL sur le marché.

---

<sup>1</sup> Contrôlée par la société Pzena Investment Management, Inc. laquelle a précisé ne détenir directement aucune action REXEL.

<sup>2</sup> Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 5 977 667 actions REXEL pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1<sup>er</sup> alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

<sup>3</sup> Dont 2 634 ADR REXEL.

<sup>4</sup> Sur la base d'un capital composé de 304 425 106 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.